- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H04-03 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE # 03 PROCÈS-VERBAL (PROJET): 24 MARS 2004

0.0 Procédures

Pierre-Luc Junet (Création Littéraire) propose l'ouverture de l'Assemblée générale Annik Lavoie (Histoire et civilisation) appuie Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) propose Mathieu Savard comme président et Justine Blanco comme secrétaire.

Stéphanie Thibault (Sciences humaines - Implic-action) appuie Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès verbaux du 25 février 2004

Modifications:

28 janvier 2004

point 2.1 Actions de contestation

Véronique de Broin plutôt que de Brouin

Point 3.2 Budget H-04

Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions internationales) appuie plutôt que XXX (XXX)

Gaëlle Lalonde (Sciences humaines - Questions internationales) propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 février 2004, tel que modifié. Julien Vadeboncoeur (Sciences humaines - Individu) appuie

David Simard (photographie de soir) s'oppose à l'adoption du procès-verbal

Pour: 39 Contre: 05 Abstention: 07

Adoptée à majorité

0.3 Suivi des procès verbaux

0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Véronique de Broin (Optimonde) propose l'ordre du jour tel quel

- 0.0 Ouverture
- 0.1 Praesidium
- 0.2 Adoption du procès-verbal H-04-02 : 25 février 2004
- 0.3 Suivi des procès-verbaux
- 0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 0.5 Date de la prochaine Assemblée générale régulière
- 1.0 Plan d'action
- 2.0 Bureau exécutif
- 3.0 Avis de motion
- 4.0 Affaires diverses
- 5.0 Levée

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) appuie Adoptée à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine assemblée générale régulière

Geneviève Button (Optimonde) propose la prochaine Assemblée générale régulière le 21 avril 2004 à la Cafétéria des non-fumeurs (4.82a) Julien Vadeboncoeur (Sciences humaines - Individu)

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) amende : que le point 1.0 soit retour sur le 14 avril Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée (que la prochaine Assemblée générale régulière soit le 21 avril 2004 à la Cafétéria des non-fumeurs (4.82a) à 15 h 30 et le point 1.0 soit retour sur le 14 avril) à l'unanimité

1.0 Plan d'action

Véronique de Broin (Optimonde) propose la prochaine Assemblée générale spéciale (le 31 mars 2004) se déroule à 12h30 et qu'elle soit accompagnée d'une levée de cours. Geneviève Button (Optimonde) appuie

David Simard (Photographie soir) propose l'amendement suivant : que le Bureau exécutif s'organise avec le Syndicat des professeur-e-s pour qu'il y ait le plus d'élèves possible à l'assemblée générale.

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Débat sur la tenue d'une levée de cours et sur la mobilisation

L'amendement est adopté à l'unanimité

La proposition amendée (que la prochaine Assemblée générale spéciale (le 31 mars 2004) se déroule à 12h30, qu'elle soit accompagnée d'une levée de cours et que le Bureau exécutif s'organise avec le Syndicat des professeur-e-s pour qu'il y ait le plus d'élèves possible à l'Assemblée générale) est adoptée à l'unanimité

Christine Thibault (Sciences humaines - Implic-action) propose que se déroule une discussion ouverte à 10h30 le 14 avril 2004 en avant du Cégep, s'il y a une grève. Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Charles St-Hilaire (XXX) demande le vote

Pour: 77 Contre: 0 Abstention: 3

Adoptée (que se déroule une discussion ouverte à 10h30 le 14 avril 2004 en avant du Cégep, s'il y a une grève) à majorité

Stéphanie Thibault (Sciences humaines - Implic-action) propose que la Responsable à l'Externe contacte les autres Associations étudiantes pour qu'elles donnent leur appui à la manifestation de la CLAC-logement à 16h30 le 14 avril 2004 dans une perspective de grève.

Hanz Bernier (Sciences humaines - Implic-action) appuie

Adoptée (que la Responsable à l'Externe contacte les autres Associations étudiantes pour qu'elles donnent leur appui à la manifestation de la CLAC-logement à 16h30 le 14 avril 2004 dans une perspective de grève) à l'unanimité

Véronique de Broin (Optimonde) propose un appui moral de l'AGECVM à la manifestation de la North Eastern Federation of Anarcho-Communists (NEFAC) à 12h30 le 14 avril Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée (un appui moral de l'AGECVM à la manifestation de la North Eastern Federation of Anarcho-Communists (NEFAC) à 12h30 le 14 avril 2004) à l'unanimité

Discussion sur l'horaire du 14 avril 2004

David Simard (Photographie soir) propose un bed-in le 13 avril si l'AGECVM est en grève. Pierre-Luc Junet (Création littéraire) appuie

Adoptée (un bed-in le 13 avril si l'AGECVM est en grève) à l'unanimité

Coralie Laurendeau (Sciences humaines - Individu) propose qu'on invite, entre autre, les Zapartistes en vue d'une fête le 14 avril 2004

Jonathan Purenne (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Julien Vadeboncoeur (Sciences humaines - Individu) propose d'amender en remplaçant « les Zapartistes » par tout artiste qui a des idées contre le gouvernement Charest et ses politiques économiques de droite.

Cynthia Boucher (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

XXX (XXX) demande le vote

Pour: 51 Contre: 1 Abstention: 4

La proposition amendée (qu'on invite, entre autre, tout artiste qui a des idées contre le gouvernement Charest et ses politiques économiques de droite en vue d'une fête le 14 avril 2004) est adoptée à majorité

David Simard (Photographie soir)propose un « jam session » à 14h00 le 14 avril à l'avant du cégep

Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée (un « jam session » à 14h00 le 14 avril 2004 à l'avant du Cégep en cas de grève) à l'unanimité

David Simard (Photographie soir) propose que le Bureau exécutif soit chargé de la confection du tract en vue d'avoir le plus de gens possible à l'assemblée générale spéciale du 31 mars 2004

Christine Thibault (Sciences humaines - Implic-action) appuie

Adoptée (que le Bureau exécutif soit chargé de la confection du tract en vue d'avoir le plus de gens possible à l'assemblée générale spéciale du 31 mars 2004) à l'unanimité

Cynthia Boucher (Sciences humaines - Questions internationales) propose de mandater Maya Lussier-Séguin pour s'occuper de l'organisation de la journée du 14 avril 2004 et de nous en rendre compte à la prochaine Assemblée générale spéciale du 31 mars 2004 Marie-Hélène Graveline (Optimonde) appuie

Katrine Courtemanche (Optimonde) demande le vote

Pour: 34 Contre: 5 Abstention: 21

Adoptée (mandater Maya Lussier-Séguin pour s'occuper de l'organisation de la journée du 14 avril 2004 et de nous en rendre compte à la prochaine Assemblée générale spéciale du 31 mars 2004) à majorité

2.0 Bureau exécutif

Deux postes ont été pourvus par intérim en Bureau exécutif Christine Thibault (Sciences humaines - Implic-action) propose la chaise face à ces candidatures

3 Secrétaire général-e

Justine Blanco (Optimonde) se présente

Justine Blanco 47 (élue)

Chaise 11

9 Responsable aux Affaires socioculturelles

Marie-Claude Monty (Session transition) se présente

Marie-Claude Monty 41 (élue)

Chaise 18

3.0 Avis de motion

Modification du point 1.5 POSITION qui se lit présentement comme suit : 1.5 POSITION

En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti, s'associer directement à un parti politique ou se déclarer contre un parti politique. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions. À cet effet, elle peut s'associer à des mouvements ou à des coalitions nationales.

Cet avis de motion est pour enlever le paragraphe ci haut et le remplacer par le paragraphe suivant :

1.5 POSITION

En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti ou s'associer directement à un parti politique. L'Association refuse la présence de tout parti politique à l'intérieur des murs du collège et se réserve le droit de les obliger à sortir en prenant tous les moyens nécessaires. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions.

Proposé par Guillaume Beaulac (Histoire et civilisation)

Appuyé par Marie-Ève Beattie (Sciences humaines - Action sociale et médias) Présentation de l'avis de motion

Cet avis de motion a pour but d'éviter la représentation de partis politiques à l'intérieur des murs du cégep ce qui peut entraîner certains conflits d'intérêts envers la neutralité politique demandée par cet article de la charte. La possibilité de se positionner contre les partis politiques a également, à mon avis, sa place, puisque certains partis sont de fervents défenseurs de plusieurs points contraires à ceux mandatés par l'Assemblée générale. Finalement, je juge la dernière phrase du point 1.5 inutile puisqu'elle dit essentiellement la même chose que la phrase qui la précède en plus d'être mentionné à d'autres endroits dans la charte (le point 3.2 E notamment).

Débat sur cet avis de mtion déposé valablement en Assemblée générale du 25 février dernier

Xavier Beaudry-Maisonneuve (Histoire et civilisation) s'objecte à l'étude de la question

Pour : 26 Contre : 29

Objection rejetée car pas deux tiers des voix pour

Discussion sur l'avis de motion

Yann Allard-Tremblay (Histoire et civilisation) demande la question préalable Adoptée aux deux tiers

Vote sur l'avis de motion :

Pour: 10 Contre: 33 Abstention: 07 Rejeté à la majorité

4.0 Varia

Dave Simard (Photographie soir):

L'Interprétation des mandats de l'Assemblée générale par le Bureau exécutif est nébuleuse et arbitraire et il est tanné

Nouvelles tasses à L'Exode

Soirée des sans-statut algériens le vendredi 02 avril 2004, à partir de 18 h 00, à L'Exode

Dave Simard (Photographie soir):

Il est « tanné » que les documents importants soient montrés seulement en acétate. La plupart des gens ne les lisent pas. Il faudrait distribuer les papiers dans l'Assemblée générale.

[Remarques du secrétariat :

- Les procès-verbaux des dernières Assemblée générale, Table de concertation et Bureau exécutif sont affichées sur le babillard, en face de L'Exode;
- Tous les procès-verbaux des organes décisionnels de l'AGECVM sont disponibles, en format PDF, sur le site internet de l'AGECVM, dans les 72 heures et moins suivant la tenue des réunions de ces organes;
- Il est toujours possible de venir quérir sous format papier tout procès-verbal ou tout autre document important au secrétariat de l'AGECVM.]

5.0 Levée

Louis-Philippe Vien (Histoire et civilisation) propose la levée de l'Assemblée générale Annik Lavoie (Histoire et civilisation) appuie Adoptée à l'unanimité